

## 1.2 LISTE DES SERVITUDES : Valréas

Servitude	Gestionnaire	Objet local	Acte de création
AC1	UDAP et DRAC	Eglise paroissiale N.D. de Nazareth	Classé par liste de 1862
		Hôtel de Ville (ancien hôtel de Simiane)	Classé par arrêté du 01/12/1913
		Enceinte urbaine de Valréas. Tour de Tivoli	Inscrit par arrêté du 12/12/1932
		Hôtel d'Inguibert (ancien), 24 et 26 Grande rue : façade sur la Grande rue, tourelle d'escalier et vestibule.	Classé par arrêté du 07/11/1975
		Immeuble sis, 13, rue de l'Hôtel de Ville : porte avec ses vantaux, fenêtre et balcon (la surmontant).	Inscrit par arrêté du 04/08/1978
		Mur des Fusillés, sis av. Maréchal Foch, avec ses plaques commémoratives	Inscrit par arrêté du 22/12/1981
		Les parties de l'ancien couvent des Cordeliers, situé rue de Breteuil à Valréas : Le cloître et les façades et toitures des bâtiments conventuels autour du cloître. Le passage d'accès au cloître depuis la rue de Breteuil Le chœur et le clocher de l'église	Classé par arrêté du 05/12/1984
		L'église, à l'exception du chœur et du clocher de l'ancien couvent des Cordeliers	Inscrit par arrêté du 05/12/1984
		Grand café Faure : les façades et toitures, ainsi que la salle de café avec son décor, situé 26, rue de l'Hôtel de Ville à Valréas	Inscrit par arrêté du préfet de Région PACA n°86212 du 02/06/1986
		Chapelle des Pénitents Blancs, en totalité ainsi que la Sacristie et le sol du jardin avec son mur et sa porte d'entrée avec la grille	Classé par arrêté n°088 du 11/08/1987
AS1	ARS	Forage de Bavène	Arrêté préfectoral n°SI2003.03.31.0100.DDASS du 31/03/2003
		Puits de Saint-Martin Communes de Valréas (Vaucluse) et Taulignan (Drome)	Arrêté inter-préfectoral n°26-2017-01-24-006 du 20/01/2017 (Vaucluse) et le 24/01/2017 (Drome)
I1 (ancienne SUP1)	DREAL PACA	Servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Arrêté préfectoral du 24/07/2018
I3 (ancienne I1)	SPSE	1 pipeline : PL1 diamètre 34" (864mm)	Décret du 16/12/1960
		1 pipeline : PL2 diamètre 40" (1016mm)	Décret du 18/12/1970 (tracé Fos-sur-Mer / Lyon) et décret du 03/02/1972 (tracé Lyon / Strasbourg)
		1 pipeline : PL3 diamètre 24" (610mm)	Décret du 18/12/1970
		Pipeline SPLRL diamètre 18" Pipeline SFPLJ diamètre 16"	Décret du 06/06/1969 Décret du 24/08/1965
		1 câble coaxial (LGD n°393) télétransmission	
I3 (ancienne I3)	GRTgaz	DN 600 Artère de Fos sur Mer Tersanne	Arrêtés des 11/05/1970 et 09/06/1972
		DN 100 Antenne de Valreas	

I4	RTE	Ligne 63kV 2 circuits Dieulefit_Montmartel et Montmartel_Nyons_Valréas	Code de l'énergie art. L.323-3 à L.323-10 et R.323-1 à R.323-22.
		Ligne 63kV Dieulefit_Montmartel	
		Ligne 63kV Montmartel_Nyons_Valreas	
		Ligne 63kV Montmartel_Nyons	
		Ligne 63kV Montmartel_Valaurie	
		Ligne 63kV Fugerolles_Montmartel	
		Ligne 63kV 2 circuits Montmartel_Valaurie et Montmartel_Valréas2 (hors tension)	
Int1	ARS	Périmètre de protection autour du cimetière	Code de l'Urbanisme article R425-13 CGCT art. L.2223-5 et R2223-7 Circulaire n° 78-195 du 10/05/1978
PM1 (PPRi)	DDT	Plan de Prévention des Risques inondation du Lez	Arrêté préfectoral n°SI2006-12-13- 0060-PREF du 13/12/2006

#### Pour mémoire

Servitude	Gestionnaire	Objet local	Acte de création
I4(b)	ERDF	Transport-Distribution de 2ème catégorie (tension comprise entre 1000 et 50000 volts)	
PT2	ORANGE	SUP abrogée Station Valréas / inconnu n°ANFR 0840220022	Décret n°16 du 10/02/1987
PT3	ORANGE	Réseaux de télécommunications	Code des postes et des Communications électroniques art. L.45-9, L.48 et art. R.20-55 à R.20-62
PT4	ORANGE	SUP abrogée	